

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2018

JCT/IC/NL – N° CCAS_2018DL038

Date de convocation : 4 octobre 2018

Affichage du compte-rendu : 18 octobre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : SAAD - Décision modificative n°2

L'an deux mille dix huit, le onze octobre à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Michel MALTRAIT, Florent RIVOIRE, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE, Roger VINCENT, Jeanine BOICHON

Excusés / pouvoirs : Muriel PETIT (donne pouvoir à Martine BONNAUD)

Excusés / absents : Danièle POTIRON, Souade KACI, Gilles BARRET, Annie BERTON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Dans le cadre du déroulement de l'exercice, il apparaît nécessaire de modifier, d'ajuster ou de compléter certaines lignes budgétaires, en intégrant des crédits permettant de réaliser des dépenses et d'exécuter des recettes au regard d'éléments non disponibles à la date d'adoption du Budget Primitif.

Monsieur le Président propose donc, de ce fait, au conseil d'administration, les écritures suivantes :

Section : Investissement

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	D	20	612	205	Mise en place de la télégestion	900.00
R	D	21	612	2188	Matériel de transport	-900.00
Total Dépenses						0.00

Envoyé en préfecture le 18/10/2018

Reçu en préfecture le 18/10/2018

Affiché le

SLO

ID : 069-216902734-20181011-CCAS_2018DL038-DE

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil d'administration :

- **APPROUVE** les écritures telles que décrites ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.